



31 janvier 2024

(24-0775)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE: RÈGLEMENT D'APPLICATION
SUR LES PROCÉDURES DE RECOURS

| | |
|--|----------------------------------|
| Membre présentant la notification | ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE |
|--|----------------------------------|

Précisions sur le texte juridique notifié

| | |
|---|--|
| Intitulé | Règlement d'application sur les procédures de recours |
| Objet | Moyens de faire respecter les droits |
| Nature de la notification | [] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [X] Autres lois ou réglementations |
| Lien vers le texte juridique* | https://ip-documents.info/2024/IP/SAU/24_00760_00_x.pdf |
| Situation de la notification | [X] Première notification [] Modification ou révision du texte juridique notifié [] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s) |
| Références des notifications précédentes | Sans objet |

Brève description du texte juridique notifié

Le Règlement comprend des définitions et des dispositions relatives à la présentation d'avis d'objection et de renseignements connexes, aux femmes condamnées par contumace, aux recours subsidiaires, à l'ajout de nouvelles requêtes, à la restriction, au transfert et au respect des rendez-vous, à la non-comparution aux audiences, à l'examen des décisions d'incompétence pour connaître des affaires, aux actes de procédures dans les circonscriptions, au report d'audiences, aux procédures de saisie, à l'audition de témoignages, à l'examen attentif des affaires, au prononcé des décisions contraignantes, aux informations devant être incluses dans les décisions, à la présentation de copies des décisions, à l'achèvement des procédures et aux formulaires nécessaires pour faire respecter le Règlement.

| | |
|---|-----------------|
| Langue(s) du texte juridique notifié | Arabe |
| Entrée en vigueur | 11 juillet 2019 |
| Autre date | |

Précisions sur la notification

| | |
|--|--|
| Date de présentation de la notification | 19 décembre 2023 |
| Autres renseignements | |
| Organisme ou autorité responsable | Ministère de la justice Téléphone: 966920001950 Courriel: 1950@moj.gov.sa |

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.